



Notre expertise vous accompagne

MATIÈRES DANGEREUSES

2024

Une offre complète de formation
et de conseil

Des formations pour aller loin



Aftral, l'expertise et l'innovation

au service des acteurs du transport et de la logistique
des **matières dangereuses** !

Depuis plus de 40 ans, **AFTRAL accompagne les entreprises** :

/ De tous secteurs d'activités :

Transport, Logistique, Aéronautique, Automobile, Grande distribution, Chimie, Sports et Loisirs, Cosmétique, Pharmacie, BTP/Bricolage, Secteur médical, Robotisation, Energie/Nucléaire, Traitement des eaux..., autant de secteurs devant répondre à des obligations réglementaires strictes et évolutives.

/ À différentes étapes de la supply chain :

Avec une offre complète de formation et de conseil en transport, stockage et logistique des matières dangereuses, AFTRAL apporte son expertise aux industriels, transporteurs (modes routier, aérien, maritime, ferroviaire et fluvial), emballeurs, chargeurs, transitaires...

/ Grâce à une veille réglementaire performante et des innovations constantes :

Membre du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques, AFTRAL assure une veille permanente et performante, permettant d'anticiper les évolutions réglementaires.

A l'écoute des évolutions du marché, AFTRAL adapte et enrichit son offre pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises : formations en présentiel et en distanciel, webinaires internationaux, coaching, modules e-learning, simulateurs en réalité virtuelle.

/ Via son réseau matières dangereuses :

- 130 centres de formation
- 110 Formateurs Marchandises Dangereuses Conducteurs
- 28 Formateurs Conseillers à la Sécurité
- 28 Consultants Conseillers à la Sécurité
- 26 Formateurs IMDG
- 25 Instructeurs IATA DGR
- 10 Commerciaux Référents Matières Dangereuses régionaux.



**/ Retrouvez le Panorama
de notre Offre Matières Dangereuses
en pages 8 et 9**



AFTRAL est agréé pour les Formations conducteurs marchandises dangereuses, AFTRAL est membre du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT)



"CBTA Center - Excellence Accreditation", AFTRAL est agréé par IATA Montréal pour les formations transport aérien de marchandises dangereuses

Formation

des Conducteurs de véhicules de Transport Matières Dangereuses

/ AFTRAL est agréé par Arrêté Ministériel du 22 novembre 2022 (NOR : TREP2232785A) comme organisme de formation des conducteurs de véhicules TMD



/ Nommé par Décret Ministériel comme membre du Conseil supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT)

31 000 conducteurs formés en 2022

130 centres de formation en France métropolitaine et dans les DROM



/ 70 salles matières dangereuses équipées et 87 valises expériences MD



/ 85 simulateurs incendie en réalité virtuelle

/ TRANSPORT SOUMIS À SIGNALISATION ORANGE ET AU CERTIFICAT ADR



/ Validité : 5 ans



	FORMATIONS INITIALES		FORMATIONS DE RECYCLAGE	
	Code de la formation	Durée	Code de la formation	Durée
Base	MD MB 01	3 jours	MD MR 01	2 jours
Spécialisation Classe 1 Explosifs	MD MB 02	2 jours	MD MR 09	1 jour
Spécialisation Citernes	MD MB 13	4 jours	MD MR 17	2 jours
Spécialisation Produits Pétroliers	MD MB 03	2 jours	MD MR 10	1 jour
Spécialisation GPL	MD MB 06	2 jours	MD MR 15	1 jour



/ Base :



/ Classe 1 :



/ Citernes :



/ Produits pétroliers : Matières dangereuses désignées par les n° ONU 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 ; les n° ONU 3082 et 3256, uniquement pour les huiles de chauffe lourdes et les bitumes ; le n° ONU 3257, uniquement pour les bitumes.



/ GPL : Hydrocarbures gazeux en mélanges liquéfiés appartenant à la classe 2 sous les n°ONU 1011, 1075, 1965, 1969, 1978.

+ d'infos sur...

Quelles formations pour les Conducteurs de Matières dangereuses ?



Dates de formations



/ TRANSPORT NON SOUMIS À SIGNALISATION ORANGE

- > PA RE 08
- > Obligation des conducteurs matières dangereuses non soumis au certificat ADR
- > Durée : 1 jour



Formations

Conseiller à la Sécurité Transport de Marchandises Dangereuses

→ Qui est concerné par le Conseiller à la sécurité ?



Expéditeur



Emballleur



Remplisseur



Transporteur

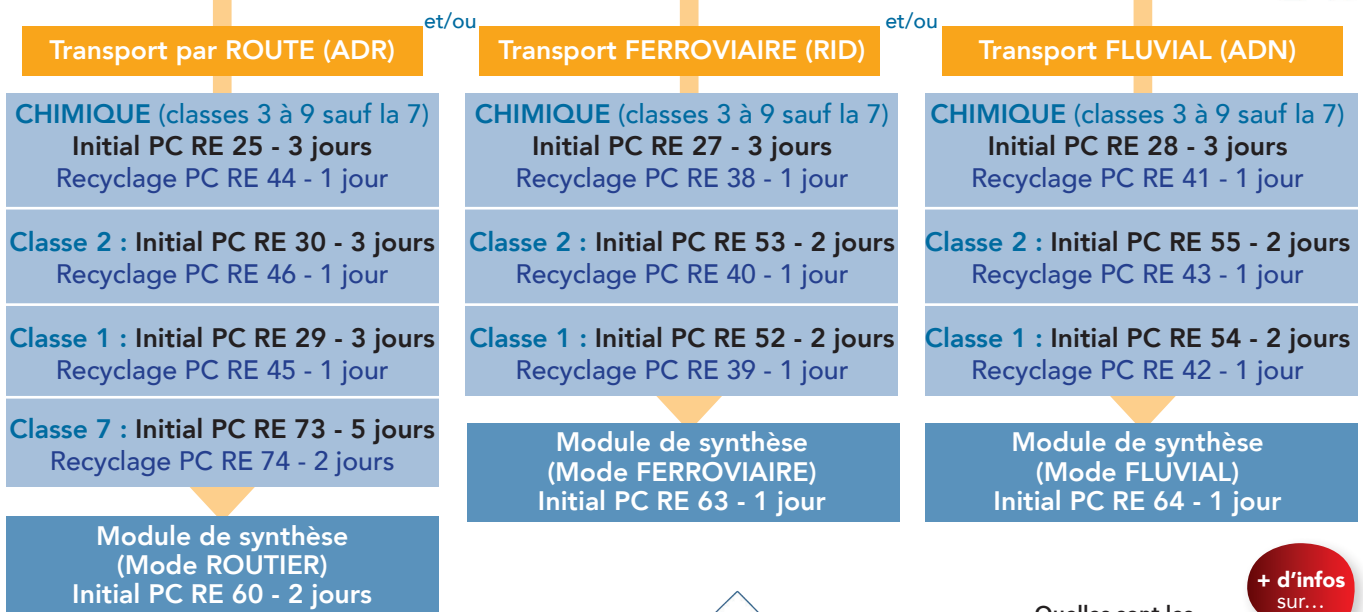


Chargeur/Déchargeur

→ Comment devenir Conseiller à la sécurité ?

- Formation obligatoire par un organisme de formation certifié

Tronc commun : Module commun à tous les candidats quelles que soient les options suivies
Initial PC RE 24 : 2 jours / Recyclage PC RE 37 : 2 jours



- Réussite à l'examen organisé par le CIFMD



Quelles sont les prochaines dates d'examen du CIFMD ?

Examens initiaux :

16 avril 2024 et 5 novembre 2024 (Formations en présentiel)

18 juin 2024 (Formations en distanciel - zoomrooms)

Examens de recyclage :

16 avril 2024 et 8 octobre 2024 (Formations en présentiel)

13 février 2024, 18 juin 2024 et 3 décembre 2024 (Formations en distanciel - zoomrooms)

Informations et inscription à l'examen sur le site <https://cifmd.org>

- Validité : 5 ans

Quelles sont les formations Conseiller à la Sécurité ?



+ d'infos sur...

Dates de formations



→ Formations complémentaires : AFTRAL vous propose des formations d'accompagnement et de coaching pour exercer sereinement votre activité.

- PC RE 61 Conseiller à la sécurité : perfectionnement techniques d'audit - **Durée** : 1 jour
- PC RE 36 Conseiller à la sécurité : rapport annuel et rapport d'accident - **Durée** : 1 jour
- PC RE 35 ADR 2025 : Formation dédiée aux conseillers à la sécurité - **Durée** : 1 jour

Prestation Conseil

Mise à disposition d'un Conseiller à la Sécurité Externe

AFTRAL vous propose également une prestation de mise à disposition d'un ou plusieurs Conseiller(s) à la Sécurité Externe(s), sur tout le territoire national et dans les DROM.

Avec ses **28 consultants conseillers à la sécurité expérimentés**, AFTRAL met toute son expertise à votre service, en proposant une offre de conseil en adéquation avec vos besoins :

→ Gestion commerciale et administrative

Offre, assistance à la déclaration du CSTMD sur la plateforme Web :

<https://declaration-cstmd.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Gestion administrative et commerciale du compte client

→ Gestion opérationnelle

Visite sur site / Conseil personnalisé

Réalisation du rapport annuel, remis à l'entreprise au 31 mars N+1

→ Gestion technique et réglementaire

Assistance technique et réglementaire

Veille réglementaire

Rapport d'accident

→ Nouveau : Portail CSTMD dédié à nos clients

Documents archivés

Veille réglementaire ciblée

Boîte à outils

Notifications

Actualités

Questions/Réponses

→ Prestations supplémentaires (optionnelles)

Rapport d'accident

Relecture et validation des FDS-MSDS (Fiches de Données de Sécurité)

Validation et rédaction des procédures

Rédaction validation du Protocole de sécurité

Analyse des risques et rédaction du plan de sûreté

Appui conseil IATA (Air)

Appui conseil IMDG (Mer)

Vérification des bases de données code déchets / code ONU

Assistance technique STOCKAGE / ICPE

→ Contact :

Informations, demande de prestation sur mesure, devis, contactez le **Département Risques et Environnement** au **01 49 78 23 04**

+ d'infos sur...

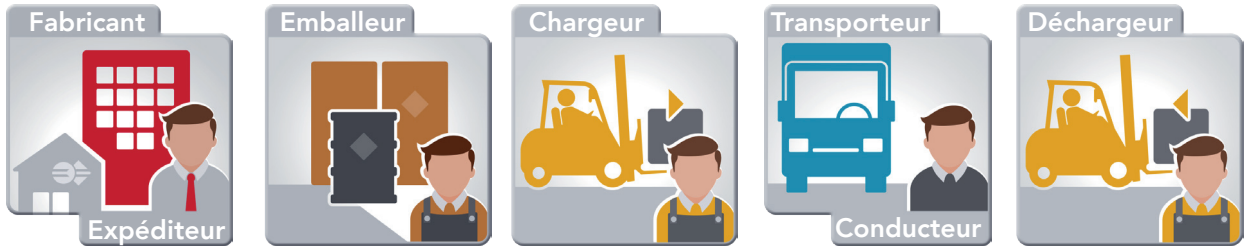
Prestation de service conseiller à la sécurité transport de marchandises dangereuses



Formations Chapitre 1.3 ADR

/ FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

→ Qui est soumis ?



- **Validité :**
Actualisation des connaissances **tous les 2 ans.**
- **Validation :**
Délivrance d'une attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR, du RID ou de l'ADN.



Formations
Matières
Dangereuses
ADR



Dates de
formations



/ FORMATIONS PROPOSÉES

Présentiel

PC RE 05 : ADR Principes généraux	1 jour
PC RE 23 : Les prescriptions d'expédition de MD par route	2 jours
PC RE 71 : Les prescriptions d'expédition de MD en colis par route	1 jour
PC RE 22 : ADR 2025 : rappels et nouveautés	1 jour
PC RE 56 : Les prescriptions d'expédition des colis de matières et objets explosibles (classe 1)	2 jours
PC RE 03 : Journée de présentation du RID	1 jour
PA RE 01 : Manutention des colis de MD	1 jour
PA RE 06 : Chargement et déchargement des MD en citernes	1 jour
PA RE 11 : Livraison de certaines MD liquides en GRV	1 jour
PA RE 13 : Nouvelles règles applicables aux parcs de stationnement des véhicules TMD	1 jour
PC RE 66 : Expédition et transport de déchets d'amiante	1 jour
PC RE 69 : Expédition de MD en milieu médical	1 jour
PC RE 70 : Expédition piles et batteries au lithium par route	1 jour

E-learning

PA WW 01 : Manutention des colis de MD



PA WW 02 : Expédition de MD
Personnel Administratif - Exploitant

NOUVEAU !

Disponibles en français et en anglais

PA WW 12 : Expédition de MD,
classe 7 incluse

Personnel Administratif - Exploitant

PA WW 16 : Shipping of dangerous goods
including class 7

Administrative & Operations staff



Formations multimodales

/ TRANSPORT AÉRIEN



Formations
Transport
Multimodal
International



Dates de
formations



- Formations IATA DGR :
AFTRAL est accrédité "CBTA Center - Excellence Accreditation" par IATA Montréal
Validité : 2 ans, avec recyclage obligatoire

Nos programmes :

PM RE 02 (Initial) - Expéditeurs - Transitaires - Acceptants / Compagnies aériennes - **Durée** : 4 jours
PM RE 03 (Recyclage) - Expéditeurs - Transitaires - Acceptants / Compagnies aériennes - **Durée** : 2 jours

PM AE 03 (Initial et recyclage) - Emballeurs - **Durée** : 2 jours
PA AE 05 (Initial et recyclage) - Emballeurs - Compagnies aériennes / Acceptants de Matières radioactives
Durée : 1 jour

PM RE 18 (Initial et recyclage) - Expéditeurs de batteries lithium
PM RE 19 (Initial et recyclage) - Expéditeurs de matières infectieuses
PM RE 20 (Initial et recyclage) - Expéditeurs de produits pour parfumerie et produits de consommation
Durées : 2 jours

PA AE 04 Agents chargés de la manutention du fret et des bagages
Durée : 1 jour

PA AE 06 Agents chargés de la manutention des bagages
PA AE 09 Agents de filtrage et d'enregistrement
Durées : 0,5 jour

Animaux vivants (LAR)

PM RE 22 Traitement des animaux vivants (LAR) pour le transport aérien
Durée : 2 jours - **Validité** : 36 mois

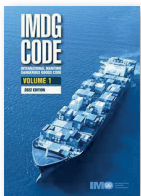
Contrôle de la température (TCR)

PM RE 23 Réglementation du contrôle de la température (TCR) pour le transport aérien
Durée : 2 jours

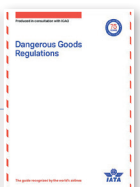


/ TRANSPORT MARITIME

Formations obligatoires réglementaires (chap.1.3 de l'IMDG) - **Validité** : 2 ans



- PC RE 06** Transport maritime international de MD - **Durée** : 2 jours
- PC RE 58** Recyclage : transport maritime international de MD - **Durée** : 1 jour
- PC RE 65** Journée complémentaire transport maritime international de MD - **Durée** : 1 jour
- PC RE 72** Transport maritime international de MD - Experts - **Durée** : 3 jours



/ TRANSPORT MULTIMODAL

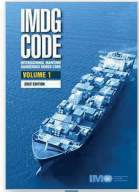
- PC RE 07** Transport multimodal de MD (ADR/IMDG/IATA) - **Durée** : 2 jours
- PC RE 67** Expédition piles et batteries au lithium par route et mer (ADR/IMDG) - **Durée** : 1 jour
- PC RE 68** Expédition de MD par route et mer (ADR/IMDG) - **Durée** : 2 jours
- PC RE 59** MD emballées en quantités limitées ou exceptées - Multimodal (ADR/IMDG/IATA) - **Durée** : 1 jour
- PA RE 07** Manutention des colis de MD en transport par route et mer (ADR/IMDG) - **Durée** : 1 jour
- PC RE 17** Emballage des MD (ADR/IMDG/IATA) - **Durée** : 1 jour

Panorama de notre offre Matières Dangereuses

Transport, chargement / déchargement, emballage, remplissage



Panorama de notre offre Matières Dangereuses Transport, chargement / déchargement, emballage, remplissage



FORMATIONS

Exploitants / Administratifs / Opérationnels (chap. 1.3 IMDG)

- Initial : PC RE 06
- Recyclage : PC RE 58
- Journée complémentaire :
PC RE 65
- Experts : PC RE 72

Formations et évaluations axées sur les compétences (Sous-section 1.5 IATA DGR)



Expéditeurs / Transitaires / Acceptants / Compagnies aériennes

- Initial : PM RE 02
- Recyclage : PM RE 03
- Initial et Recyclage :
PM RE 18 / PM RE 19
PM RE 20 / PA AE 05

Emballeurs

- Initial et recyclage : PM AE 03

Manutentionnaires fret et bagages

- Initial et recyclage :
PA AE 04 / PA AE 05

Manutentionnaires bagages uniquement

- Initial et recyclage : PA AE 06

Agents de filtrage / enregistrement voyageurs, bagages et fret

- Initial et recyclage : PA AE 09

Formations ADR + IMDG (chap. 1.3 ADR et 1.3 IMDG)

Manutentionnaires

- PA RE 07
- Exploitants/Administratifs
→ PC RE 67 / PC RE 68

Formations ADR + IMDG + IATA

(chap. 1.3 ADR et 1.3 IMDG - Sous-section 1.5 IATA DGR)

Exploitants / Administratifs

- PC RE 07 / PC RE 59
- Emballeurs
→ PC RE 17

Panorama de notre offre Matières Dangereuses

Santé de l'utilisateur, stockage, classification, étiquetage, emballage

Prévention du risque chimique



Stockage et ICPE



Gestion des déchets dangereux



FORMATIONS

Personnel manipulant des produits chimiques

→ PS RE 38

Personnel en charge du stockage de produits dangereux

→ PC RE 13

Expéditeur de déchets dangereux

→ PC RE 20

Cadres et agents intervenant dans le stockage de MD dans une ICPE

→ PC RE 62

+ d'infos sur...



Dates de formations

Formations Stockage, Risque Chimique, Déchets

/ STOCKAGE - ICPE

- PC RE 13 Stockage des produits dangereux → **Durée** : 2 jours
- PC RE 62 Stockage ICPE : CLP et Seveso III → **Durée** : 1 jour
- **Objectif** : définir le cadre réglementaire et identifier les risques présentés par les matières dangereuses pour en organiser le stockage, connaître les nouveautés relatives aux ICPE (post Lubrizol), pour permettre une mise en conformité de votre site.



+ d'infos sur...

Stockage de produits dangereux



/ PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

- PS RE 38 Prévention du risque chimique
- **Durée** : 1 jour
- **Objectif** : Identifier les propriétés physico-chimiques et prévenir les risques présentés par les matières dangereuses. Appliquer les recommandations de sécurité lors de leur manipulation et stockage.

+ d'infos sur...

Risque chimique



/ DÉCHETS

- PC RE 20 Gestion des déchets : Expédition et transport
- **Durée** : 1 jour
- **Objectif** : connaître le cadre réglementaire pour l'expédition de déchets dangereux (ADR / Code de l'Environnement), et la nouveauté "Trackdéchets" (dématérialisation du BSD)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

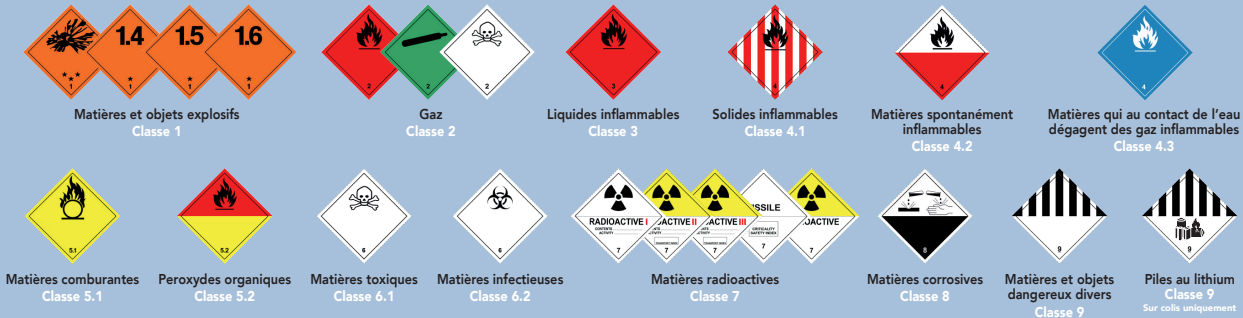


+ d'infos sur...

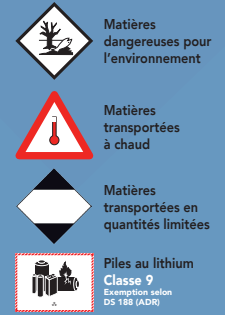
Gestion des déchets



Étiquettes de danger transport



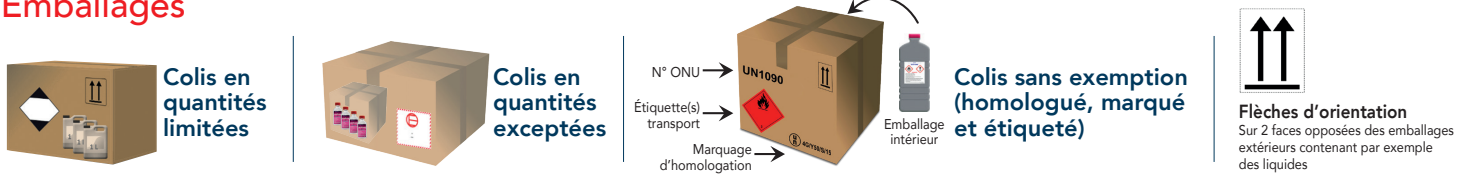
Marques additionnelles



Étiquettes de danger CLP (utilisateurs)



Emballages



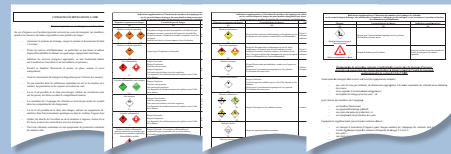
Documents

Document de transport matières dangereuses



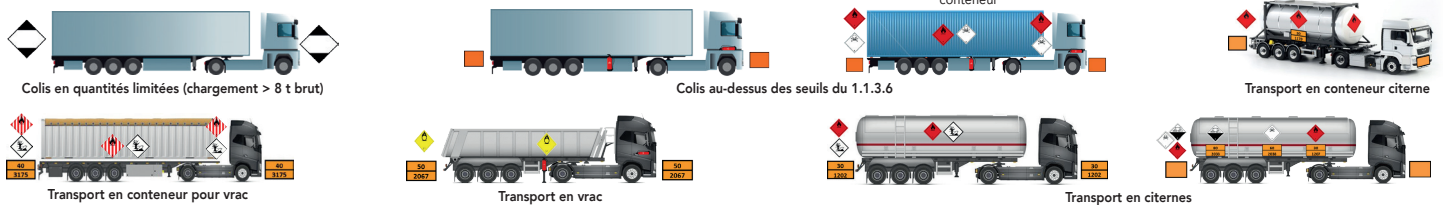
Informations obligatoires :

- coordonnées de l'expéditeur et du destinataire
- description de la matière, par exemple : **UN 1263 PEINTURES, 3, II, (D/E)** **UN 3480, PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9, (E)**
- nombre et description des colis
- quantité totale par matière
- Conservation : durant **3 mois**



Consignes écrites selon l'ADR

Marquage, signalisation et placardage



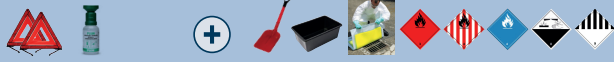
Équipements

Par véhicule



1 cale

Par unité de transport



2 signaux d'avertissement autoporteurs, 1 liquide pour rincer les yeux, 1 pelle, 1 protection de plaque d'épout et 1 réservoir collecteur pour solides ou liquides portant les étiquettes 3, 4.1, 4.3, 8 ou 9.

Par membre d'équipage



1 paire de gants de protection, 1 équipement de protection des yeux, 1 baudrier fluorescent, 1 lampe, 1 masque d'évacuation d'urgence pour les matières portant les étiquettes 2.3 ou 6.1.

Formations obligatoires et prestation conseil



Conducteurs

Base
Spécialisation citernes
Spécialisation classe 1
Spécialisation classe 7 (non dispensée par AFTRAL)
Spécialisation produits pétroliers
Spécialisation GPL



Conseiller à la sécurité

Toute entreprise dont l'activité comporte l'expédition, le transport de marchandises dangereuses, ou opérations d'emballage, chargement, remplissage ou déchargement liées à ces transports, doit désigner un Conseiller à la Sécurité.

Les solutions AFTRAL :

- Des formations de préparation à l'examen de conseiller à la sécurité en présentiel et en distance ZOOM DOOMS (toutes classes, initial et recyclage), et des formations complémentaires.
- Prestation de mise à disposition d'un Conseiller à la sécurité externe



Formations "1.3"

En présentiel ou en e-learning

Pour toute personne intervenant dans une opération d'expédition, d'emballage, de chargement, de déchargement, de remplissage, de vidange ou de transport (y compris pour les conducteurs non soumis à formation de Base)

Transport multimodal



Vos référents matières dangereuses

Direction opérationnelle NORD (Normandie, Hauts-de-France)
Direction opérationnelle ILE DE FRANCE
Florine BESNIER
Tél. : 06 18 99 57 34
florine.besnier@aftral.com

Direction opérationnelle EST Grand Est
Cyrille BRUN
Tél. : 07 88 29 58 14
cyrille.brun@aftral.com
Bourgogne-Franche-Comté
Aurélien GOULET
aurelien.goulet@aftral.com
Tél. : 06 86 22 07 26

Direction opérationnelle OUEST Secteur Nord (Centre-Val de Loire, Pays de La Loire, Bretagne)
Delphine CHOPIN
Tél. : 07 78 19 44 56
delphine.chopin@aftral.com
Clément MARIE
Tél. : 05 36 65 04 91
clement.marie@aftral.com
Secteur Sud (Nouvelle Aquitaine)
Sandrine AUCHE
Tél. : 07 87 34 49 63
sandrine.auche@aftral.com

Direction opérationnelle SUD PACA, Gard, Lozère, La Réunion
Delphine SERGIO
Tél. : 06 48 16 70 73
delphine.sergio@aftral.com
Occitanie
Ambre HERNANDEZ
Tél. : 06 12 82 95 30
ambre.hernandez@aftral.com

Direction opérationnelle AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)
Secteur Est
Sophie GUERRA
Tél. : 06 85 03 34 41
sophie.guerra@aftral.com
Secteur Ouest
Karine CHARTON
Tél. : 06 48 36 01 53
karine.charton@aftral.com

Coordination Internationale (Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Maroc)
Gilles BOYER
Tél. : +33(0)6 30 51 56 01
gilles.boyer@aftral.com
Romain THOMAS-D'ORANGE
Tél. : +33 (0)6 14 11 15 59
romain.thomas-d-orange@aftral.com

Assistance technique : Département Risques et Environnement
Tél. : 01 49 78 21 12
Prestation Conseiller à la Sécurité Externe Département Risques et Environnement
Tél. : 01 49 78 23 04

VOS RÉFÉRENTS COMMERCIAUX

Coordination nationale

/ Département Risques et Environnement
Transport et Logistique (DRETL) :
Assistance technique - Tél. : 01 49 78 21 12

Coordination Internationale

/ Gilles BOYER
Directeur Commerce et Marketing
Tél. : +33 (0)6 30 51 56 01
gilles.boyer@aftral.com

/ Romain THOMAS-D'ORANGE
Chargé de projet international
Tél. : +33(0)6 14 11 15 59
romain.thomas-d-orange@aftral.com

AFTRAL ÎLE-DE-FRANCE NORD-NORMANDIE

Florine BESNIER
Tél. : 06 18 99 57 34
florine.besnier@aftral.com

ÎLE-DE-FRANCE

AFTRAL EST

GRAND EST
Cyrille BRUN
Tél. : 07 88 29 58 14
cyrille.brun@aftral.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Auréli GOULET
Tél. : 06 86 22 07 26
aurelie.goulet@aftral.com

AFTRAL AURA

SECTEUR EST
Sophie GUERRA
Tél. : 06 85 03 34 41
sophie.guerra@aftral.com

SECTEUR OUEST

Karine CHARTON
Tél. : 06 48 36 01 53
karine.charton@aftral.com

AFTRAL OUEST

CENTRE-VAL DE LOIRE,
PAYS DE LA LOIRE,
BRETAGNE
Delphine CHOPIN
Tél. : 07 78 19 44 56
delphine.chopin@aftral.com
Clément MARIE
Tél. : 05 36 65 04 91
clement.marie@aftral.com

NOUVELLE AQUITAINE

Sandrine AUICHE
Tél. : 07 87 34 49 63
sandrine.auiche@aftral.com

AFTRAL SUD

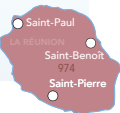
PACA, Gard, Lozère,
La Réunion
Delphine SERGIO
Tél. : 06 48 16 70 73
delphine.sergio@aftral.com

OCCITANIE

Ambre HERNANDEZ
Tél. : 06 12 82 95 30
ambre.hernandez@aftral.com

DOM-TOM

LA RÉUNION



MAYOTTE



MARTINIQUE



Des formations pour aller loin

